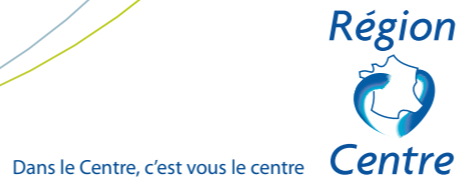


GRAINE Centre
Domaine de Villemorant - Ecoparc
41210 Neung sur Beuvron

A retourner à :



Conseil régional du Centre
9, rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30
Fax : 02 38 70 31 18
www.regioncentre.fr



Ecopôle

Formations des acteurs de l'éducation à l'environnement en région Centre

Agence TMC : 02 51 82 49 49 - papier recyclé



Programme 2007

L'ECOPÔLE :

un centre de ressources sur le développement durable

L'Ecopôle, structure dédiée proposée par la Région Centre, a pour ambition de promouvoir la démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable, en créant un espace "ressources" et un espace "coopératif" à destination des acteurs régionaux.

Les finalités du projet Ecopôle

- Être un centre régional de ressources sur le développement durable,
- Mutualiser les données dont disposent les associations partenaires permettant d'envisager de confier à l'Ecopôle une mission d'observation prenant également en compte l'évaluation des politiques publiques,
- Répondre à la demande d'information du grand public mais aussi des scolaires,
- Offrir une plateforme de services pour les autres associations de la région, Permettre aux associations de niveau national et régional de disposer d'une vitrine.

Les partenaires

Les associations d'envergures nationale et régionale, présentes en région, constituent les principaux partenaires de ce projet. Elles sont rappelées ici :

- France Nature Environnement,
- Fédération Nationale des Conservatoires d'Espaces Naturels,
- Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre,
- Graine Centre,
- Nature Centre.

Les missions de l'Ecopôle

- Professionnaliser les permanents et bénévoles des associations par la mise en place d'un programme régional de formations modulaires associant les principaux acteurs régionaux de l'éducation à l'environnement.
- Elaborer et diffuser des produits de sensibilisation et d'information. L'Ecopôle sera un lieu de production d'outils pédagogiques à destination du grand public et des scolaires.
- Consolider, traiter et diffuser l'information auprès du grand public grâce aux compétences naturalistes largement reconnues des différentes associations partenaires.

Agnès Thibal
Vice-Présidente déléguée
à l'Environnement,
au Développement durable
et à la Loire



Les modalités d'inscription

■ Retournez-nous le bulletin d'inscription ci-joint

en indiquant clairement vos coordonnées et le titre du module de formation choisi. Un accusé de réception vous parviendra par retour de courrier.

■ Un courrier de convocation

vous précisant les horaires et lieux de rendez-vous ainsi que le programme détaillé du stage et les renseignements pratiques vous parviendra au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

■ Date limite d'inscription

Sauf indication contraire trois semaines avant le début du stage.

■ Coûts des formations

Pour les salariés et bénévoles de la région Centre, les frais pédagogiques ainsi que les frais de restauration et d'hébergement sont pris en charge par le dispositif de formation modulaire.

M. / Mme / Mlle Nom : Prénom :

Profession :

Adresse de l'employeur :

Tél. / Fax de l'employeur :

Je m'inscris au(x) stage(s) :

Adresse pour la communication des courriers aux participants (si elle est différente de celle portée ci-dessus) :